

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**  
Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, MATON

**EXCUSÉS** : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, KORDIAN

**POUVOIRS** : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. ETCHEVERRY à Mme ECHEVERRIA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

## O/J N° 3 – OSPB : AVENANT A LA DELIBERATION DE TARIFICATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE POUR LA SAISON 2022/2023

M..... présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Afin de favoriser la venue des membres de l'Association des Amis de l'Orchestre à ses concerts, l'Orchestre Symphonique du Pays-Basque proposait à ses membres un tarif préférentiel lorsque des tarifs abonnements étaient proposés jusqu'en 2019.

La suppression de ces offres d'abonnement avait entraîné la disparition de ce tarif réduit de partenariat avec les Amis de l'Orchestre.

Nous avons voté les tarifs de la saison 2022/2023 lors de notre dernier conseil d'administration en réintégrant des offres d'abonnement mais ce partenariat n'a pas été rajouté.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président  
Anton CURUTCHARRY



Dans le cadre de sa mission de rayonnement dans l'Agglomération Pays-Basque, l'OSPB programme désormais une partie significative de ses concerts et spectacles dans des villes situées en Pays-Basque intérieur. Il est donc envisageable que les membres des Amis de l'Orchestre préféreront acheter des billets au tarif réduit guichet plutôt que de se déplacer sur tout le territoire avec leur tarif abonnement.

De ce fait, il leur sera proposé d'accéder au tarif réduit guichet ainsi qu'au tarif réduit des 2 formules d'abonnement sur présentation de leur carte de membre.

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer cette délibération qui offre le tarif réduit aux membres de l'Association des Amis de l'Orchestre.

DONT ACTE